



## COMMUNE DE BANYULS-sur-MER

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du mardi 25 novembre 2025 à 18h00

## Délibération n° 093/nove/2025

## **Budget principal - Budget annexe Port de Plaisance - Budget annexe Parkings : Maintien des tarifs municipaux pour l'année 2026 et création d'un tarif pour le budget annexe Port de Plaisance**

L'an 2025, le 25 novembre à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Banyuls-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Michel SOLÉ, Maire.

**Présents** : Jean-Michel SOLÉ, Anne MAURAN, Guy VINOT, Olivier CAPELL, Sandrine COUSSANES, Marie-José GRASA, Olivier LACAZE, Guillaume BLAVETTE, Josette MONTÉ, Maria Joséfa DIAZ, Gérard PETYT, Annabel BASIL, Didier BURGKAM, Renée SALVAT, Catherine ADELL, Aurore VALENZUELA, Emmanuelle FRADET, Myriam NOGUES, Ghislaine BALLESTE, Marie-Françoise SANCHEZ

**Absents excusés ayant donné procuration** : Marie-Clémentine HERRE pouvoir à Olivier CAPELL, Alexandre ORTIZ--BODIOU pouvoir à Jean-Michel SOLÉ, Marc MARTI pouvoir à Marie-Françoise SANCHEZ, Fabrice VIGINIER pouvoir à Anne MAURAN

**Absents :** Evelyne CANOVAS, Stéphan BOADA, Cédric CASTELLAR

Effectif : 27 Quorum : 14

Présents : 20 ; Absents excusés ayant donné procuration : 4 ; Absents : 3

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de **Marie-José GRASA**, secrétaire de séance.

ପାତା ୧୦

Vu les articles L. 133-8 du Code du tourisme ;

Vu la délibération n°114/déce/2024 du 12 décembre 2024 portant fixation des tarifs 2025 du budget principal ;

Vu la délibération n°115/déce/2024 du 12 décembre 2024 portant fixation des tarifs 2025

*Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télerecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr); dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.*



du budget annexe Port de Plaisance ;

Vu la délibération n°116/déce/2024 du 12 décembre 2024 portant fixation des tarifs 2025 du budget annexe Parkings ;

Vu la délibération n°009/mars/2025 du 19 mars 2025 portant retrait de la délibération n°116/déce/2024 et maintien des tarifs en vigueur pour le budget annexe Parkings ;

Vu l'avis favorable de la Commission n°6 du 17 novembre 2025 ;

Considérant que compte tenu de la faible évolution du taux d'inflation, il convient de maintenir les tarifs municipaux sans aucune augmentation ;

Considérant que pour le bon fonctionnement du Port de Plaisance, il est nécessaire de créer un nouveau tarif pour l'occupation longue durée des postes à flots durant l'hiver soit la période entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 avril ;

**Le Conseil Municipal, où l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (pour : 24) :**

- **de préciser** que l'ensemble des tarifs municipaux en vigueur en 2025 sont maintenus pour l'année 2026, conformément aux tableaux ci-annexés ;
- **de créer** un nouveau tarif pour le budget annexe du Port de Plaisance « Longue durée Hiver » ci-annexé ;
- **de dire** que la présente délibération :
  - est transmise au représentant de l'Etat ;
  - est publiée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

**La secrétaire de séance**

Marie-José GRASA



**Le Maire**

Jean-Michel SOLÉ



*Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télerecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.*

**PORT DE BANYULS SUR MER**  
**CAPITAINERIE**  
**66650 BANYULS SUR MER**

Tél. : 04 68 88 30 32 - Courriel : port-banyuls@banyuls-sur-mer.com

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le 1er Décembre 2025  
 Réf. document : 66650 BANYULS SUR MER

ID : 066-216600163-20251125-093\_NOVE\_2025-DE

**TARIFS "POSTES A FLOT" ANNEE 2026**

LONGUEUR HORS TOUT	ANNEE	HAUTE SAISON			MOYENNE SAISON			BASSE SAISON			LONGUE DUREE HIVER		
		JOUR	SEMAINE	MOIS	JOUR	SEMAINE	MOIS	JOUR	SEMAINE	MOIS	(Mai-Septembre)	Début Hiver 1er Janv-30 avr	Fin Hiver 1er oct-31 déc
0 à 4,00	1014	19	117	351	17	94	309	12	57	183	909	474	355
4,01 à 4,50	1270	20	124	371	18	101	331	13	63	202	1137	520	390
4,51 à 5,00	1407	21	130	392	19	107	351	14	69	220	1259	562	422
5,01 à 5,50	1608	25	152	479	21	120	392	15	74	253	1440	642	482
5,51 à 6,00	1686	27	165	523	24	133	434	16	80	273	1509	697	523
6,01 à 6,50	1761	29	172	545	26	145	475	17	87	292	1578	749	562
6,51 à 7,00	2183	36	214	676	29	164	536	18	101	311	1955	808	607
7,01 à 7,50	2287	37	220	697	33	177	578	19	107	332	2049	863	648
7,51 à 8,00	2392	38	227	720	35	189	620	20	114	371	2142	957	717
8,01 à 8,50	2612	42	247	785	39	215	702	21	120	392	2339	1028	770
8,51 à 9,00	2736	43	254	806	40	220	723	22	126	413	2451	1075	807
9,01 à 9,50	2861	45	269	850	43	234	764	24	133	434	2563	1132	849
9,51 à 10,00	3243	51	302	959	44	262	828	25	152	479	2906	1244	933
10,01 à 10,50	3398	53	317	1002	45	269	850	26	159	502	3043	1297	973
10,51 à 11,00	3552	56	337	1068	49	296	937	27	165	523	3181	1369	1027
11,01 à 11,50	3960	60	358	1133	53	317	1002	29	172	545	3535	1437	1077
11,51 à 12,00	4148	62	371	1177	54	324	1024	30	179	567	3715	1487	1116
12,01 à 12,50	4337	64	386	1220	55	331	1046	31	186	588	3885	1538	1153
12,51 à 13,00	4525	71	426	1352	57	344	1090	35	207	653	4053	1684	1262
13,01 à 13,50	4995	74	448	1417	61	364	1155	37	220	697	4474	1794	1346
13,51 à 14,00	5234	76	461	1460	63	379	1199	38	227	720	4688	1855	1390
14,01 à 14,50	5472	79	475	1503	65	392	1243	40	241	762	4899	1955	1467
14,51 à 15,00	5710	80	481	1526	69	413	1308	43	254	806	5114	2066	1549
15,01 à 15,50	6272	88	523	1656	72	434	1373	44	262	828	5618	2131	1598
15,51 à 16,00	6392	89	530	1678	73	441	1394	45	269	850	5725	2183	1637
16,01 à 16,50	6511	90	536	1700	75	454	1438	46	275	871	5831	2241	1681
16,51 à 17,00	6571	92	551	1743	79	475	1503	48	289	915	5885	2351	1764
17,01 à 17,50	6869	98	585	1852	81	489	1547	51	302	959	6152	2455	1841
17,51 à 18,00	7169	101	606	1917	84	509	1612	54	324	1024	6421	2608	1956
18,01 à 20,00	8354	117	702	2223	92	551	1743	57	344	1090	7481	2783	2088

\* Les catamarans sont tarifés à la catégorie correspondant à la longueur, le tarif étant majoré par l'application d'un coefficient de 1,50

\* TVA 20 % comprise

\* Tarif "Petite pause" de 30 min à 3h : 10 €

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le 1er Décembre 2025

ID : 066-216600163-20251125-093\_NOVE\_2025-DE

# PORT DE PLAISANCE DE BANYULS SUR MER

## TARIFS 2026

DESIGNATIONS	MONTANTS
<b>Occupation Domaine Public - Parking (à l'année)</b>	<b>698 €</b>
<b>Changement amarres (le mètre)</b>	<b>15 €</b>
<b>Autocollant voiture (à l'unité)</b>	<b>3 €</b>
<b>Clé parking (à l'unité)</b>	<b>35 €</b>
<b>Prise électrique (à l'unité)</b>	<b>62 €</b>
<b>Remorquage bateau (à l'unité)</b>	<b>81 €</b>
<b>Forfait de renflouage (par mètre)</b>	<b>121 €</b>
<b>Mise à l'eau (par jour)</b>	<b>20 €</b>
<b>Tradition barques catalanes (quelque soit la longueur et à l'année)</b>	<b>1 969 €</b>
<b>Tarif pêcheurs chalutiers (hors produits de la pêche attribués à chaque marin de l'équipage pour sa consommation personnelle et celle de sa famille)</b>	<b>5% de la valeur du poisson débarqué</b>
<b>Tarif pêcheurs – autres bateaux de pêche (à l'année)</b>	<b>210 €</b>
<b>Bateaux de pêche n'ayant pas leur port d'attache à Banyuls sur Mer (à la semaine)</b>	<b>67 €</b>
<b>Bateaux de pêche n'ayant pas leur port d'attache à Banyuls sur Mer (au mois)</b>	<b>135 €</b>
<b>Zone de Mouillages et d'Équipements Légers</b>	
<b>Tarifs Mouillage pour une amplitude horaire de 24h (12h à 12h) juillet et août</b>	
Moins de 8 m	18 €
8,00 à 11,99 m	26 €
12,00 à 15,99 m	37 €
16,00 à 20,00 m	46 €
<b>Tarifs Mouillage pour une amplitude horaire de 24h (12h à 12h) du 15 Avril au 30 Juin et du 1er Septembre au 15 Octobre</b>	
Moins de 8 m	14 €
8,00 à 11,99 m	18 €
12,00 à 15,99 m	22 €
16,00 à 20,00 m	26 €
<b>Tarifs Mouillage pour 6h (10h à 16h) du 15 Avril au 15 Octobre</b>	
Moins de 8 m	6 €
8,00 à 11,99 m	10 €
12,00 à 15,99 m	12 €
16,00 à 20,00 m	15 €

Zone de carénage	
<b>Manutention en euros TTC par opération et par longueur de bateau</b>	
≤ 6.00m	69 €
6.01 / 8.00 m	110 €
8.01 / 10.00 m	165 €
10.01 / 12.00 m	206 €
12.01 / 15.00 m	262 €
<b>Terre plein avec contrat annuel 10 jours gratuits consécutifs maximum</b>	
≤ 6.00m	7 €
6.01 / 8.00 m	8 €
8.01 / 10.00 m	16 €
10.01 / 12.00 m	21 €
12.01 / 15.00 m	30 €
<b>Location matériel de carénage</b>	
Jour	6 €
Semaine	15 €
Mois	46 €
<b>Autres services</b>	
Matage ou démâtage (par $\frac{1}{4}$ d'heure)	46 €
Nettoyage de l'emplacement Z.T Forfait / heure	56 €
Levage sur place pour recalage	50% du prix d'une manutention
MONTANTS	
<b>Occupation du domaine public</b>	
<b>Espace Méditerranée – Quai Georges Petit – Quai Racovitzza</b>	
Restauration, Glacières, snacks et Vente de vins (prix au m <sup>2</sup> par an) (Structures fixes / légères contiguës)	69 €
Restauration, Glacières, snacks et Vente de vins (prix au m <sup>2</sup> par an) (Structures légères / sans structures)	44 €
Commerce liées à l'activité Portuaire (prix au m <sup>2</sup> par an) (Kayak en mer, jets ski, plongée)	28 €
Locaux artistes Quai Georges Petit (prix au m <sup>2</sup> par an)	2,80 €
<b>Locaux Associations Pêcheurs Quai Georges Petit</b>	Gratuité

## BUDGET PRINCIPAL

### TARIFS 2026

- Location des salles municipales

- Concessions funéraires

- Droits de place et marchés

- Occupation du domaine public dont les terrasses

- Occupation du domaine public pour les travaux et films et tournages

## LOCATIONS DES SALLES MUNICIPALES

SALLES MUNICIPALES	Résident Banyuls		Résident Hors Banyuls	
	Location à la journée	Tarif Weekend	Location à la journée	Tarif Weekend
Novelty	224 €	224 €	394 €	394 €
Bartissol	224 €	224 €	562 €	562 €
Jean Jaurès	53 €	-	106 €	-
<b>SALLES D'EXPOSITION</b>		<b>Période du 1er octobre au 31 mai pour la durée de l'exposition</b>	<b>Période du 1er juin au 30 septembre pour la durée de l'exposition</b>	
Hall de la Mairie - par manifestation		237 €		472 €
Salle du conseil municipal - par manifestation		181 €		360 €
Gratuité des salles pour les associations de Banyuls qui organisent des évènements				
Les tarifs sont arrondis à l'euro le plus proche				

### CONCESSIONS FUNÉRAIRES - Tous Cimetières

Type de concession	m <sup>2</sup>	Capacité maximale	15 ans			30 ans		
			Tarif au m <sup>2</sup>	Tarif unitaire	dont part CCAS (1/3)	Tarif au m <sup>2</sup>	Tarif unitaire	dont part CCAS (1/3)
<b>Terrain nu pour une concession simple (1,40 x 3m)</b>	4 €	3 places		685 €	229 €		1 457 €	486 €
			163 €		1 077 €	359 €	347 €	
<b>Terrain nu pour une concession double (2,20 x 3m)</b>	7 €	6 places					2 289 €	763 €
<b>Enfeu</b>	-	1 place			612 €	204 €	-	1 326 €
								442 €
<b>Colombarium</b>	-	2 urnes			306 €	102 €	-	663 €
								221 €

Les tarifs sont arrondis à l'euro le plus proche

## DROITS DE PLACES ET MARCHÉS

<b>MARCHE TRADITIONNEL</b>			
de 0 à 10 mètres linéaires	du 1er octobre au 31 mai	par mètre linéaire	1,00 €
	du 1er juin au 30 septembre	par mètre linéaire	2,90 €
au-delà de 10 mètres linéaires	du 1er octobre au 31 mai	par mètre linéaire	1,50 €
	du 1er juin au 30 septembre	par mètre linéaire	2,30 €
<b>MARCHE NOCTURNE</b>			
	du Mardi au Dimanche de mi-juin à mi-septembre	par emplacement et par semaine	37,70 €
<b>MARCHE ARTISANAL</b>			
pour la saison estivale		par mètre linéaire	59,40 €
<b>MARCHE DES PRODUCTEURS</b>			
Exposition,Vente,Brocante,Forains hors fête foraine	par jour, par exposant		12,70 €
<b>FETE FORAINE</b>			
De 1 m <sup>2</sup> à 50 m <sup>2</sup>	par m <sup>2</sup> et pour la durée de l'évènement		8,00 €
De 51 m <sup>2</sup> à 100 m <sup>2</sup>	par m <sup>2</sup> et pour la durée de l'évènement		5,60 €
Au-delà de 101 m <sup>2</sup>	par m <sup>2</sup> et pour la durée de l'évènement		4,60 €
<b>VIDE-GRENIER</b>			
	par emplacement		12,80 €
<b>SPECTACLES</b>			
Grand Cirque	par emplacement et pour la durée de l'évènement		131,60 €
Petit Cirque de Plein Jour	par emplacement et pour la durée de l'évènement		94,40 €
Marionnette	par emplacement et pour la durée de l'évènement		56,10 €
<b>VENTE AMBULANTE -ALIMENTAIRE</b>			
Churros et autres ventes alimentaires	par emplacement et par jour		16,30 €
<b>EXPOSITIONS COMMERCIALES SUR LE DOMAINE PUBLIC</b>			
Camion Outillage Vente	par emplacement et par jour		128,50 €
Véhicules motorisés 2 roues ou plus	par emplacement et par jour		17,30 €
Voitures exposées	par emplacement et par jour		157,10 €
<b>TRANSPORTS EN COMMUN</b>			
Cars de transport en commun	par emplacement		145,40 €
Bus scolaire municipal	pour l'année scolaire		Gratuit

Les tarifs sont arrondis au 10ème de centime d'€ le plus proche

## OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

TERRASSES COMMERCES (tarifs au m <sup>2</sup> par an)		OCCUPATION DOMAINE PUBLIC		
ZONES		RESTAURANTS / CAFES / GLACIERS / SNACKS / VENTE DE VIN	STRUCTURES FIXES ET LÉGÈRES CONTIGUÉS	STRUCTURES LÉGÈRES OU SANS STRUCTURES
		MONTANTS	MONTANTS	MONTANTS
ZONE 1 Avenue de la République jusqu'à la rue Edgard Quinet / Place Paul Reig / Impasse de la Sardane / Avenue du Puig del mas (de l'avenue de la République jusqu'à la rue Saint-Pierre		69,00 €	43,50 €	85,90 €
ZONE 2 Rues Saint-Pierre (de l'Avenue du Puig del mas jusqu'à la rue Marius Douzans) / Marius Douzans / Muchard / Quinet / Saint-Sébastien / Dugommier / Place Bassères / Avenue du Fontaüé / Avenue Pierre Fabre / Avenue du Puig del mas (de la rue Saint-Pierre jusqu'à la rue des Orangers) / Avenue Général de Gaulle / Les Elmes / Avenue (de la République de la rue Edgard Quinet jusqu'à la Place Bassères		65,80 €	41,40 €	77,50 €
ZONE 3 Rue Saint-Pierre (de la rue Marius Douzans jusqu'à la rue Jean Bart) / Rue Edouard Branly / Avenue du Puig del Mas (de la rue des Orangers jusqu'à l'Avenue Général de Gaulle)		62,60 €	37,10 €	69,00 €
<b>AUTRES ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS OCCASIONNELLES</b>				
TYPES D'OCCUPATION		MONTANTS		
OCCUPATION SANS STRUCTURE	prix au m <sup>2</sup> / par manifestation		5,60 €	
OCCUPATION AVEC STRUCTURE LÉGÈRE	prix au m <sup>2</sup> / par manifestation		11,20 €	
OCCUPATION AVEC STRUCTURE FIXE	prix au m <sup>2</sup> / par manifestation		16,90 €	
LOCATION CHALET en bois	prix au m <sup>2</sup> / par manifestation		23,00 €	
STAND DE VENTE TOUT SITE PROMOTION D'UN TERRITOIRE (Alimentaire ou non alimentaire) par an			787,20 €	
EXPLOITATION RUCHES SUR PARCELLE COMMUNALE	prix par ruche et par an		5,10 €	
EXPLOITATION ARBRE SUR PARCELLE COMMUNALE	prix par arbre et par an		3,20 €	
DIVERS		MONTANTS		
DOCUMENTS CADASTRAUX	par page		2,30 €	
REPRODUCTION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	par page format A4		0,20 €	
	par page format A3		0,40 €	
	CD Rom		3,10 €	
LISTE ELECTORALE	par page format A4		0,20 €	
	par page format A3		0,40 €	
PARTICIPATION DES FAMILLES (Ecole élémentaire) SEJOUR SCOLAIRE - CLASSE NEIGE	CD Rom		3,10 €	
			122,40 €	

Les tarifs sont arrondis au 10ème de centime de € le plus proche

## OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC TRAVAUX VOIRIES

### TRAVAUX

Echafaudage mobile par mètre linéaire et par semaine	1,00 €
Echafaudage fixe par mètre linéaire et par semaine <sup>1</sup>	0,30 €

### DEPOTS

Baraque de chantier, benne, container, caisson à déchet par unité et par jour	1,00 €
Dépôt de matériaux par m <sup>2</sup> et par semaine	10,20 €

### ENGINS DE LEVAGE

Engin de levage ≤ 3,5 tonnes (monte-meuble, nacelle...etc) par unité et par mois <sup>2</sup>	5,10 €
Engin de levage > 3,5 tonnes (grue...etc) par unité et par mois <sup>2</sup>	10,20 €

### NEUTRALISATION DE PLACES DE STATIONNEMENT<sup>3</sup>

Neutralisation de places de stationnement gratuites par emplacement et par semaine <sup>1</sup>	5,10 €
Neutralisation de places de stationnement payantes par emplacement et par jour <sup>4</sup>	tarif à la journée

### ACTIVITES COMMERCIALES

Autorisation de stationnement (ADS) taxi par ADS et par an	112,20 €
--	----------

### FILMS - TOURNAGES<sup>5</sup>

Prises de vue cinématographiques de jour (de 7h à 22h) sans perturbation de la circulation - par jour	112,20 €
Prises de vue cinématographiques de jour (de 7h à 22h) avec perturbation de la circulation - par jour	224,40 €
Prises de vue cinématographiques de jour (de 22h à 7h) sans perturbation de la circulation - par nuit	224,40 €
Prises de vue cinématographiques de jour (de 22h à 7h) avec perturbation de la circulation - par nuit	337,60 €

<sup>1</sup> Les 2 premières semaines d'occupations sont gratuites

<sup>2</sup> Les 2 premiers mois d'occupation sont gratuits

<sup>4</sup> Certaines places de stationnement ne sont payantes que pour une période définie dans l'année (saison estivale). Dans ce cas, en dehors de la période payante, le tarif "Neutralisation de places de stationnement gratuites" sera appliqué.

<sup>5</sup> Gratuité pour les films réalisés dans le cadre scolaire, commandés par la personne publique ou réalisés par une association.

Les tarifs sont arrondis au 10ème de centime d'€ le plus proche

# TARIFS PARKINGS ET HORODATEURS

## 2026

### Zone 1

***Horodateurs :***

- Avenue du Général de Gaulle (de l'avenue de la République au n° 66),
- Avenue de la République,
- Avenue du Fontaulé,
- Avenue Pierre Fabre,
- Allées Maillool,
- Avenue du Docteur André Parcé.

### Zone 2

***Horodateurs :***

- Avenue du Général de Gaulle (du n° 68 au pont du Puig del Mas),
- Rue Lacaze Duthiers (à hauteur du parking Miramar),
- Avenue du Général Koëng (du haut des Arcades au rond-point Bigeard),
- Avenue Alain Gerbault (quartier des Elmes),
- Place Bassères,
- Parking Espolla Rabos
- Parking du pin (situé entre rue Joliot Curie et Carrer Espolla Rabos),
- Place du Marché (partiel),
- Parking Miramar.

***Parkings fermés :***

- Place du Marché (partiel),
- Gare SNCF,
- Plage centrale.

### Zone 3

***Parkings fermés :***

- Les Elmes,
- Centre Hélio-Marin.

**Zone 1**

Tarifs applicables du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre de chaque année  
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 20h30

<b>Durée</b>	<b>Tarifs 2026</b> 20 premières minutes gratuites
1h00	1,50 €
2h00	2,50 €
3h00	4,50 €
4h00	6,50 €
5h00	8,50 €
6h00	11,50 €
7h00	14,50 €
8h00	20,00 €
9h00	25,00 €
10h00	30,00 €

## Zone 2

Tarifs applicables du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre de chaque année  
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 20h30

<b>Durée</b>	<b>Tarifs 2026</b> 20 premières minutes gratuites
15 min <sup>1</sup>	0,20 €
30 min	0,40 €
45 min	0,60 €
1h00	1,00 €
1h15	1,20 €
1h30	1,40 €
1h45	1,60 €
2h00	2,00 €
2h15	2,30 €
2h30	2,60 €
2h45	3,00 €
3h00	3,50 €
3h15	3,70 €
3h30	3,90 €
3h45	4,10 €
4h00	4,50 €
4h15	4,70 €
4h30	4,90 €
4h45	5,10 €
5h00	5,5 €

<b>Durée</b>	<b>Tarifs 2026</b> 20 premières minutes gratuites
5h15	5,70 €
5h30	5,90 €
5h45	6,10 €
6h00	6,50 €
6h15	6,80 €
6h30	7,10 €
6h45	7,50 €
7h00	8,00 €
7h15	8,50 €
7h30	9,00 €
7h45	9,50 €
8h00	10,00 €
8h15	11,20 €
8h30	12,40 €
8h45	13,70 €
9h00	15,00 €
9h15	18,70 €
9h30	22,40 €
9h45	26,20 €
10h00	30,00 €

1. Tarif pour 15 min applicable uniquement si la durée de stationnement excède 20 minutes.

### Zone 3

Tarifs applicables du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre de chaque année  
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 20h30

<b>Durée</b>	<b>Tarifs 2026</b> 20 premières minutes gratuites	<b>Durée</b>	<b>Tarifs 2026</b> 20 premières minutes gratuites
15 min <sup>1</sup>	0,20 €	5h15	5,20 €
30 min	0,40 €	5h30	5,40 €
45 min	0,60 €	5h45	5,60 €
1h00	1,00 €	6h00	6,00 €
1h15	1,20 €	6h15	6,20 €
1h30	1,40 €	6h30	6,40 €
1h45	1,60 €	6h45	6,60 €
2h00	2,00 €	7h00	7,00 €
2h15	2,20 €	7h15	7,20 €
2h30	2,40 €	7h30	7,40 €
2h45	2,60 €	7h45	7,60 €
3h00	3,00 €	8h00	8,00 €
3h15	3,20 €	8h15	8,20 €
3h30	3,40 €	8h30	8,40 €
3h45	3,60 €	8h45	8,60 €
4h00	4,00 €	9h00	9,00 €
4h15	4,20 €	9h15	9,20 €
4h30	4,40 €	9h30	9,40 €
4h45	4,60 €	9h45	9,60 €
5h00	5,00 €	10h00	10,00 €

1. Tarif pour 15 min applicable uniquement si la durée de stationnement excède 20 minutes.

## ABONNEMENTS

Bénéficiaires	Sites concernés	Tarifs classiques
Résidents principaux et secondaires	Zones 2 et 3	40,00 €
Saisonniers bars, restaurants et hôtels	Zone 2	40,00 €

### ABONNEMENTS HEBDOMADAIRE

Pour 1 plaque d'immatriculation

Bénéficiaires	Sites concernés	Tarifs
Vacanciers – 7 jours	Parkings Plage centrale / Gare SNCF	50,00 €
Vacanciers – 14 jours		80,00 €
Vacanciers – 21 jours		100,00 €
Vacanciers – 28 jours		120,00 €